



Paris, le 16 novembre 2021

**Eric Lejoindre**  
Maire du 18<sup>e</sup>

Monsieur Pierre-Louis MARIEL  
Directeur régional des finances  
publiques  
94, rue Réaumur  
75014 PARIS CEDEX 02

N/Réf. : CAB/EL/GR/dd

Monsieur le Directeur régional,

Nous tenions à vous interpeller sur l'avenir réservé au site des Finances Publiques de la rue Boucry dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et aux conséquences en matière d'emploi et d'accès du public à ce service public du quotidien.

La fermeture annoncée du site de la rue Boucry, comme 11 autres sites parisiens d'ici 2027, aura des conséquences très directes et regrettables, en premier lieu pour les professionnels de l'arrondissement, qui n'auront dorénavant plus d'interlocuteurs de proximité, et devront se rendre dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, Place d'Argonne, pour effectuer leurs démarches au contact d'un agent des impôts. Plus encore, les particuliers devront dorénavant se rendre dans le site unique dédié aux particuliers, dans le quartier des Grandes Carrières.

Pour les particuliers comme pour les professionnels, cette situation ne sera pas satisfaisante, en raison d'une spécificité connue dans notre arrondissement, que nous constatons également dans le rapport des usagers aux services publics hébergés en mairie d'arrondissement : nombre d'entre eux expriment le besoin de se déplacer physiquement et de maintenir un contact direct avec les services publics de grande proximité. Les files d'attente observées devant le site des finances publiques de la rue Boucry en témoignent quotidiennement : le besoin d'un accueil du public est réel, qu'il s'agisse des petits artisans et commerçants, de particuliers qui ont besoin d'accompagnement dans le cadre du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source, de primo-arrivants ont besoin de s'acculturer, du public affecté par la fracture numérique, des jeunes travailleurs que l'arrondissement accueille en nombre et qui expriment un besoin d'accompagnement dans leur premier contact avec les impôts. La dématérialisation des services publics est ainsi moins opérante dans le 18<sup>e</sup> arrondissement que dans d'autres territoires parisiens. Le risque de congestion du site des Grandes Carrières est grand, tant les conditions d'accueil offertes ne sont pas optimales et ne permettront pas d'absorber le flux des demandes.

---

**Mairie du 18<sup>e</sup>**

📍 1, place Jules Joffrin 75 877 Paris cedex 18 | ☎ 01 53 41 18 18 | 🌐 [mairie18.paris.fr](http://mairie18.paris.fr)

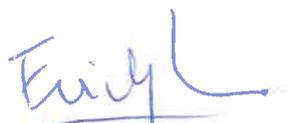
📷 @Mairie18e | 🐦 @mairie18paris

Par ailleurs, il nous semble assez contradictoire de fermer des services publics dans des quartiers que la puissance publique réinvestit de façon importante. Le développement d'Hébert - Gare des Mines, la création de Chapelle International et de Chapelle Charbon, la réimplantation de services de la Ville à la Porte de la Chapelle, la restructuration des zones d'activité voisines, la construction d'équipements attractifs comme le Campus Condorcet et l'Arena 2, sont autant de facteurs d'augmentation de la densité d'habitants et d'emplois.

Nous tenons ainsi à affirmer, aux côtés des agents et de l'intersyndicale mobilisée, notre attachement à ce service public pérenne, de plein exercice et de proximité, sur les deux sites du 18<sup>e</sup> arrondissement. Nous sommes également particulièrement attachés à l'égalité territoriale dans Paris. Avant 2010 et la fusion des services des impôts et du Trésor, on comptait, dans le 18<sup>e</sup>, 8 points d'accueil. La réduction à venir à un seul ne saurait être acceptable, notamment au regard des disparités entre les territoires parisiens. Ainsi l'ouest parisien est-il moins affecté par la réorganisation des accueils et voit la pérennité de plusieurs sites à l'échelle de l'arrondissement, démontrant donc la nécessité d'un accueil de proximité qui ne serait pas valable à l'est parisien. La logique de densification des sites à l'œuvre couplée à la fusion des services entraînent inévitablement une baisse des emplois dans la métropole parisienne. Ces transferts d'emplois au contact du public vers la province ou dans des plateformes téléphoniques dégradent fortement la qualité du service.

Nous tenons ainsi, en réaffirmant notre attachement à la présence d'un service public des finances dans ce quartier, à nous mettre à votre entière disposition et celle de vos équipes pour étudier toutes les opportunités de relogement qui pourraient se présenter et que nous pourrions faciliter, puisque nous comprenons que la question bâtementaire est un enjeu qui se pose.

Nous nous tenons naturellement à votre entière disposition pour en échanger plus directement et vous prions de croire, Monsieur le Directeur régional, en l'expression de nos sincères salutations.



**Éric LEJOINDRE**  
Maire du 18<sup>e</sup>



**Gérald BRIANT**  
Adjoint au Maire du 18<sup>e</sup>  
en charge des services publics et de la  
municipalisation de la restauration  
scolaire